

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEAUCHETTE
DU JEUDI 2 Juillet 2020 à 19H00**

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 26/06/2020

Membres présents : Mesdames BACHELARD Anne-Noëlle, BAYON Eliane, CHEVAILLIER Sylvie, CICERON Corinne, DUBOIS Georgette, LEBRE Marie, VIAL Stéphanie. Messieurs DI BARTOLOMEO Louis, LASSABLIERE Thierry, MURE Jean-Jacques, RAOUL Clément, SOUBEYRAND Maxime, TISSOT Jean-Paul, VINCENT Eric, Monsieur ZMYSLONY Bruno

Membres absents : Maxime SOUBEYRAND

Secrétaire de séance : Sylvie CHEVAILLIER

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00 et désigne également le secrétaire de séance.

1. DM opération d'ordre à la demande de la Trésorerie

- Lors de notre entretien avec Madame LAVOISIER, Trésorière Principale, elle nous a demandé de modifier des imputations comptables relatives aux travaux de la Ferme de la Combe.
-

	Désignation	Débit	Crédit
Autres constructions	2138-041	25000	
Immeuble de rapport	2132-041	90000	
Autre agenc et aménag. de terrains	2128-041		115000

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Paul TISSOT, Maire de Veauchette, rapporteur de ce dossier, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide d'approuver la modification..

2 Demande de subvention

OBJET Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la mise en place d'un plan de relance par l'investissement 2020

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation de la maison d'habitation de la ferme de la Combe sont programmés pour fin 2020, début 2021.

Le Conseil départemental, suite à la crise sanitaire sans précédent que notre pays a traversé, a décidé d'affecter 15 M€ de subvention pour soutenir le secteur économique local. Les travaux devront impérativement commencer avant la fin de l'année.

Le début des travaux est programmé pour début Novembre

Monsieur Le Maire rencontre les Conseillers Délégués du Département : **Vendredi 3 juillet 2020.**

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Paul TISSOT, Maire de Veauchette, rapporteur de ce dossier,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière pour la rénovation complète de la maison d'habitation de la ferme de la Combe, dans le cadre de la mise en place d'un plan de relance pour l'investissement 2020 du Conseil Départemental

3 DELIBERATION : Demande de mise à disposition du service commun de Loire Forez Agglomération pour le dossier de la rénovation de la maison d'habitations de la Ferme de la Combe

Dans le cadre de la continuité de la réhabilitation de la troisième partie de la Ferme de la Combe, la commune souhaite lancer un appel d'offres. Loire Forez Agglomération a été sollicitée afin d'accompagner la Commune sur les parties juridique et administratives.

Une convention et une délibérations devront donc être signées.

OBJET : convention de mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique porté par Loire Forez agglomération pour ses missions en matière de matière d'achat public (marchés publics/ délégation de service public ou autre contrat complexe)

Considérant la technicité particulière que ce service peut apporter à la commune et le besoin existant en matière d'achat public, la commune souhaite solliciter ce service commun pour l'assistance technique sur les missions :

- Rencontre(s) avec le représentant du pouvoir adjudicateur adhérent pour cerner les besoins
- Rédaction des pièces administratives du dossier de consultation des entreprises (AE – CCAP – RC), relecture du CCTP
- Lancement de la consultation :
 - ✓ Publicité sur la plateforme via les identifiants du pouvoir adjudicateur – sur BOAMP et/ou autres supports à la charge directe de la commune
- Gestion des questions des candidats : réception et réponses après consultation des services du pouvoir adjudicateur
- Réception des offres
- Ouverture des offres
- Transmission des offres au représentant du pouvoir adjudicateur
- Rédaction du cadre de tableau d'analyse
- Relecture du tableau d'analyse des offres
- Organisation de la CAO ou commission marché
- Envoi des courriers d'information aux non retenus (signés par le représentant légal du pouvoir adjudicateur)
- Mise au point du marché
- Organisation des séances de négociation, secrétariat
- Notification du marché signé par le représentant légal du pouvoir adjudicateur)
- Rédaction des avenants
- Gestion des actes de sous-traitance
- Assistance à la rédaction des délibérations afférentes aux marchés
- Gestion de la périodicité des marchés : reconduction, lancement d'une nouvelle consultation (alerte de la collectivité)
- Rédaction du rapport de présentation
- Rédaction des conventions de groupement de commande
- Transmission au contrôle de légalité des contrats et avenants

Pour ce faire, le volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics est de 6 unités d'œuvre selon la liste des équivalents marchés présente en annexe 1 de la convention.

Le coût de l'unité d'œuvre du service étant de 198 €, le montant prévisionnel de cette mise à disposition s'élève donc à un montant de 1 188 €.

Il est proposé au conseil municipal :

D'APPROUVER la mise à disposition du service commun commande publique / assistance juridique porté par Loire Forez agglomération pour son assistance technique auprès de la commune en matière d'achat public à compter de la date de signature de la convention par les deux parties et jusqu'à réalisation des marchés correspondants à ce volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics.

- D'APPROUVER la convention et la délibération,
- D'AUTORISER le Maire à signer celles-ci.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

DECIDE de faire appel au service commun commande publique / assistance juridique par Loire Forez agglomération afin de bénéficier de la mise à disposition de ce service pour son assistance technique auprès de la commune en matière d'achat public à compter de la date de signature de la convention par les deux parties et jusqu'à réalisation des marchés correspondants à ce volume prévisionnel d'équivalent de marchés publics.

4 Création et composition des commissions CCAS – ELECTIONS ET CCID

ELECTIONS : Eliane BAYON, Pierre FLACHON, Jean GONON

C.C.A.S :

<u>Elus</u>	<u>Nommés</u>
Marie LEBRE	Bernadette GIRAUD
Jean-Paul TISSOT	Jacqueline THIVEL
Stéphanie VIAL	Monique PERICHON
Louis DI BARTOLOMEO	Christiane BOUCHET
Georgette DUBOIS	Benoît IMBERT
Eliane BAYON	Pierre FLACHON
Corinne CICERON	Philippe MURAT
Bruno ZMYSLONY	
Sylvie CHEVAILLIER	

C.C.I.D :

<u>Titulaires Elus</u>	<u>Titulaires Nommés</u>
Jean-Paul TISSOT	
Louis DI BARTOLOMEO	Bernadette GIRAUD
Thierry LASSABLIERE	Roger LEBRE
Sylvie CHEVAILLIER	Marinette PINEY

Suppléants Elus

Georgette DUBOIS
Jean-Jacques MURE
Bruno ZMYSLONY

Suppléants Nommés

Monique PERICHON
Noël CROZIER
Thierry VIAL

5 Questions et informations diverses

Procédure Judiciaire en cours pour le PRL :

Nous avons perdu le procès contre la Société QUINTA ESSENTIA HOLDING LTD, qui avait engagé une procédure de contrefaçon pour l'utilisation du Nom de Domaine des Etangs.

Le Domaine des Etangs va donc devenir Le **Domaine de Veuchette en Forez**.

Conseil d'école :

Marie-Pierre a souligné l'investissement des parents, du personnel Communal, des enseignants et de la Commune durant cette crise sanitaire sans précédent.

Durant l'été, il est prévu de refaire l'étanchéité de la toiture de l'école et de reprendre le plafond de la classe de Petite Section (suite aux infiltrations)

Réseau guide composteur - pailleur

Sylvie CHEVAILLIER, a participé à cette première rencontre.

Pourquoi ce réseau :

Obligation du Tri à la Source des biodéchets d'ici 2024

Nettoyage du Cimetière

Mardi 30 juin des bénévoles, des élus et notre employé communal ont participé a une matinée désherbage du Cimetière de la Commune.

6 Visite de la maison rénovée de la Ferme de la Combe

Les élus sont allés visiter le logement réhabilité de la Ferme de la Combe.

Les travaux intérieurs sont terminés et le résultat a satisfait l'équipe municipale.

La séance a été levée à 21h00

Le prochain conseil aura lieu en salle du conseil le Jeudi 3 Septembre 2020 à 19h00.